



Extrait du Collège de Neurochirurgie

<http://web5.unilim.fr/colneuro-test/spip.php?article56>

# Les ressources spécifiques à la spécialité en neurochirurgie

- Accréditation - Référentiel métier - Les ressources en connaissances et compétences -

Date de mise en ligne : mercredi 23 janvier 2008

---

Collège de Neurochirurgie

---

## Sommaire

- [Les ressources spécifiques \(...\)](#)
- [Les pré requis de base](#)
- [Expérience pratique validée et](#)

# Les ressources spécifiques à la spécialité en neurochirurgie

## Les pré requis de base

- être affilié au Collège de sa spécialité chirurgicale afin de garantir une mise à jour régulière de sa compétence par la formation continue.

### Les savoirs scientifiques et techniques validés

- Avoir acquis les connaissances théoriques et techniques concernant :
- les sciences fondamentales du système nerveux
- les examens complémentaires du système nerveux
- la régulation et les pathologies des pressions hydrodynamique et hémodynamique intracrâniennes
- les traumatismes crâniens
- les urgences vasculaires cérébrales et le traitement chirurgical de l'ischémie cérébrale
- les traumatismes rachidiens, médullo radiculaires, les plaies des nerfs
- les tumeurs cérébrales et les lésions expansives tumorales
- les tumeurs crano-cérébrales extra-parenchymateuses
- les malformations vasculaires cérébrales
- la pathologie infectieuse neurochirurgicale
- les pathologies radiculo-médullaires non traumatiques et les pathologies chirurgicales des nerfs périphériques
- la neurochirurgie fonctionnelle
- la neurochirurgie pédiatrique
- Principales modalités d'acquisition
- en formation présentielle (catégorie 1)

- Au niveau national :
  - les journées nationales d'enseignement
  - les cours supérieurs communs de neurochirurgie
  - les ateliers de pratique neurochirurgicale
- Au niveau inter-régional :
  - les cours de DES des inter-régions
- En formation continue :
  - les congrès organisés par la Société Française de neurochirurgie, les Clubs et Sociétés partenaires
- en formation individuelle et en formation à distance (catégorie 2)
  - le campus numérique de neurochirurgie
  - acquisition d'ouvrages, abonnement à des périodiques, ...
- en situation professionnelle formatrice (catégorie 3)
  - formateur, participation, à des jurys,
- en dispositif d'évaluation (catégorie 4)
  - travaux de recherche et publications personnelles

## **Expérience pratique validée et maîtrise des gestes chirurgicaux**

- Avoir acquis la maîtrise des interventions et des actes techniques dans les domaines suivants :

## Les ressources spécifiques à la spécialité en neurochirurgie

---

- Les bases de la chirurgie (cité dans le chapitre suivant)
- La maîtrise de la micro chirurgie
- La maîtrise des nouvelles techniques moins invasives
- Le repérage dans l'espace en 3D d'une lésion, avec ou sans planification de neuro navigation
- Les techniques de craniotomies pour aborder une tumeur, un processus expansif intracrânien, une malformation vasculaire
- Les techniques d'abord chirurgical du rachis pour réduire, calibrer, fixer les vertèbres
- Les techniques spécifiques neurochirurgicales pour traiter les malformations vasculaires et pour l'ablation d'un processus expansif intra-crânien, et intra-canalair rachidien (extra, intradural)
- La libération d'une racine nerveuse comprimée
- La libération d'un nerf périphérique lors d'un syndrome canalaire et lors d'un syndrome tumoral
- les dérivations du liquide cérébro-spinal
- Modalité d'acquisition pratique en situation professionnelle formatrice (catégorie 3) :
  - Dans un service hospitalier : participation aux activités de soins, présentation et discussion des dossiers au staff, suivi des malades hospitalisés, supervision des observations, gardes de spécialité...,
  - au bloc opératoire,
  - à la consultation : réflexion diagnostique, information du patient...,
  - lors de stages de mise en pratique validés par un carnet de stages :
    - en situation d'aide à un praticien expérimenté,
    - en situation d'acteur principal accompagné.
  - Lors de Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP)
  - Lors de réunions de morbi-mortalité (évaluation des pratiques professionnelles)
  - lors de dispositifs d'évaluation (catégorie 4)